

PAR COURRIEL

Le 27 février 2018

Objet : Demande d'accès à l'information | réponse
N./d. : A1718-060

Nous avons procédé au traitement de votre demande, visant l'obtention des renseignements suivants :

- *Obtenir copie complète de tous les questionnaires médicaux pré et post-embauche pour tous les postes, de toutes les composantes de votre institution pour l'année 2017 et 2018 à ce jour (je veux les versions pour l'année 2017 et l'année 2018 à ce jour, le 27 janvier 2018);*
- *Obtenir copie complète de tout document et/ou statistique/donnée me permettant de voir les plaintes reçues en lien avec les questionnaires médicaux pré et post-embauche par votre institution pour les années 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018 à ce jour, le 27 janvier. Svp ventiler par année, indiquant le nombre de plaintes et type de plaintes reçues.*

Notre établissement utilise neuf questionnaires différents selon les groupes d'emploi ayant des tâches essentielles et similaires. Chacun des questionnaires possède une combinaison différente de domaines médicaux faisant référence aux aptitudes et qualités requises pour occuper le poste offert.

Voici les étapes suivies afin de s'assurer que le candidat est en mesure d'occuper le poste offert :

1. Processus d'embauche complet
2. Offre d'embauche conditionnelle
3. Questionnaire pré-emploi (médical)
4. Offre d'embauche formelle

Les questionnaires que nous utilisons sont le résultat de travaux effectués en 2012 par un comité de travail provincial organisé par l'AQESSS et avec la participation des établissements. Ces travaux sont présentement en révision par le MSSS pour une diffusion des résultats à l'hiver 2018. Dans l'attente, nous vous communiquons les questionnaires actuellement utilisés.

Concernant le deuxième point de votre demande, requérant les statistiques/données des plaintes reçues en lien avec les questionnaires médicaux, notez que le CISSS de Laval ne possède aucun document pouvant répondre à cette partie de votre demande.

En espérant le tout à votre satisfaction, nous vous prions d'accepter nos sincères salutations.

Original signé

Yves Majeau, avocat

Responsable de l'application de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics

p. j. (9)